

# Recueil de travaux pratiques

## **Rôle 5**

Selon objectifs de formation

## Santé publique

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine assume un rôle actif dans le domaine de la santé publique au sein du système de santé suisse et s'engage notamment dans des tâches de prévention, de promotion de la santé et d'épidémiologie ainsi que d'économie de la santé.

La personne en formation mène une campagne de prévention avec le concours de toute l'équipe officinale, en tenant compte des paramètres actuels. Elle met en œuvre des stratégies pour encourager la participation à la campagne. Au terme de la campagne, elle analyse son impact et discute de celui-ci.

### Critères d'évaluation

- La préparation et la mise en œuvre de la campagne correspondent aux attentes du formateur / de la formatrice
- L'analyse finale est documentée
- Les résultats et les enseignements de la campagne sont discutés en équipe

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 3 jours / 150 points

## Santé publique

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine assume un rôle actif dans le domaine de la santé publique au sein du système de santé suisse et s'engage notamment dans des tâches de prévention, de promotion de la santé et d'épidémiologie ainsi que d'économie de la santé.

La personne en formation applique des stratégies avec l'aide de l'équipe officinale, dans le but d'encourager la population (la clientèle de la pharmacie) à prendre part à la campagne de prévention mise en place pour promouvoir les mesures à entreprendre contre l'encéphalite à tique et la Borréliose (ex. vaccination contre encéphalite à tique, informations sur les symptômes des deux pathologies). Au terme de la campagne, elle analyse son impact (selon d'éventuelles données officielles OFSP, OMS ou sinon dans sa pharmacie) et discute de celui-ci.

### Critères d'évaluation

- Préparer les documents pour la campagne, selon les directives sanitaires existantes ou les attentes du formateur / de la formatrice
- Informer l'équipe et mettre en œuvre la campagne
- Définir l'argumentaire et le ciblage de la clientèle. Informer l'équipe et mettre en œuvre la campagne

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Transmission des contenus scientifiques

. Le pharmacien / la pharmacienne d'officine transmet les informations scientifiquement prouvées de manière adaptée aux groupes de destinataires et assume en tant qu'expert vis-à-vis de la société sa responsabilité en matière de soins de base.

La personne en formation recueille des données par le biais d'une prestation proposée (p. ex. dépistage du cancer colorectal, campagne contre la grippe ou de vaccination, examens approfondis), les évalue et formule ensuite une conclusion accompagnée d'un rapport de recommandations.

### Critères d'évaluation

- L'évaluation des données correspond aux connaissances scientifiques
- Le rapport correspond aux attentes du formateur / de la formatrice
- L'équipe de la pharmacie est informée de manière appropriée des connaissances pertinentes

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points